

Compte rendu de séance
Séance du 12 Octobre 2020

Le 12 octobre 2020 à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Grande salle du Foyer rural, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, HUYGHUES DESPOINTES Charlotte, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry
Excusés : Mme PAPONNEAU Laure, M. SEMENSATIS Eric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 06/10/2020

Date d'affichage : 06/10/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS

A été nommé secrétaire : M. RICOT Thierry

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire - 2020-58

Participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté - 2020-59

Convention de mise à disposition dans le cadre du Pass éducatif - 2020-60

Convention de transfert de gestion partielle de l'emprise de la voirie d'intérêt communautaire - 2020-61

Subvention à une association pour le comice agricole 2021 - 2020-62

Convention départementale Fonds de relance territoires - 2020-63

Lotissement Convention de partenariat avec Sarthe Habitat pour la construction de 4 logements locatifs sociaux - 2020-64

Convention de servitude eaux pluviales parcelle AB50 - 2020-65

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

réf : 2020-58

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
2020-42	DIA	-	5 rue de la Paturière	-
2020-43	DIA	-	Les Glycines	-
2020-44	Devis	SANITAIRE	3 allée Hermitage – Chauffage – Changement radiateurs	1 118 €
2020-45	Devis	LJS BOIS	Passerelle	948 €
2020-46	Devis	BIZIERE	Atelier municipal – Plancher – Fourniture bois	2 941 €
2020-47	Devis	DAVID TP	5 rue Nationale – Démolition partielle	1 296 €
2020-48	Devis	ADEQUAT	WIFI4EU	20 401 €
2020-49	Devis	CORNUEL	Bulletin municipal	647 €
2020-50	Devis	SOSAREC	Atelier municipal – Benne	180 € HT

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.
Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté

réf : 2020-59

Le Maire propose au Conseil municipal de donner son accord pour participer aux frais de fonctionnement du RASED.

La participation demandée est de 108,30 € soit 1,14 € par élève (95 à la rentrée scolaire 2019).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de participer au fonctionnement du RASED à hauteur de 108,30 € pour la Ville de La Flèche au titre de l'année 2020.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Convention de mise à disposition dans le cadre du Pass éducatif

réf : 2020-60

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition d'agents municipaux dans le cadre du Pass éducatif organisé par la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une consultation est en cours pour décider du prolongement ou non des temps éducatifs périscolaires à partir de la rentrée 2021/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'agents municipaux dans le cadre du Pass éducatif jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Convention de transfert de gestion partielle de l'emprise de la voirie d'intérêt communautaire

réf : 2020-61

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer le renouvellement de la convention avec la Communauté de Communes du Pays Fléchois pour permettre le remboursement des frais de fauchage et d'élagage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer la convention de transfert de gestion partielle de l'emprise de la voirie d'intérêt communautaire.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention à une association pour le comice agricole 2021

réf : 2020-62

Le Maire propose au Conseil municipal de verser une subvention pour le Comice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de verser une subvention de 2 500 € à l'Association du Comice basée à la Chapelle d'Aligné

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Convention départementale Fonds de relance territoires

réf : 2020-63

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de relance territoires département 2020/2022 avec le Département de la SARTHE. Cette convention permet à la Mairie de prétendre à une subvention de 19 224 €. Le Maire propose de l'inclure dans le plan de financement du projet multicommerce.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer la convention départementale Fonds de relance territoires avec le Département de la Sarthe.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Lotissement Convention de partenariat avec Sarthe Habitat pour la construction de 4 logements locatifs sociaux

réf : 2020-64

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec Sarthe Habitat pour la construction de logements locatifs sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec Sarthe Habitat pour la construction de 4 logements locatifs sociaux dans le lotissement de l'Arthénuère.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Convention de servitude eaux pluviales parcelle AB50

réf : 2020-65

Vu la délibération du 07/09/2020 portant acquisition de la parcelle AB50,

Vu que la vente n'a pas encore eu lieu,

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention de servitude pour les eaux pluviales avec le propriétaire de la parcelle AB50.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le Maire à signer une convention de servitude pour les eaux pluviales avec le propriétaire de la parcelle AB50 rue Nationale.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

QUESTION DIVERSE

Commission Animation

Suite à la réunion de la commission animation, le Conseil municipal est informé que le repas du 11 novembre n'aura pas lieu cette année.

Séance levée à 22H30

En Mairie, le 05/11/2020

Le Maire

Jean-Yves DENIS

